

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### LES RETRAITES PASTORALES DE 1919

La première retraite pastorale aura lieu du 3 au 9 août. Tous les curés, *sans exception*, ainsi que les aumôniers, devront y assister depuis le dimanche soir jusqu'au samedi suivant. Ils devront, au besoin, s'assurer d'avance les services de jeunes prêtres pour le temps de leur absence.

La seconde retraite aura lieu du 25 au 30 août. Tous les vicaires, professeurs du séminaire et des collèges, missionnaires diocésains sont tenus d'y assister depuis le premier jour jusqu'au dernier.

C'est au séminaire et non ailleurs que tous les membres du clergé doivent faire la retraite.

L'examen écrit des jeunes prêtres aura lieu, au séminaire, le 25 août, à 9 heures du matin.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### LA LETTRE DES ÉVÈQUES DE FRANCE

##### I

Cette Lettre très belle, dont le texte a paru au dernier numéro de la *Semaine religieuse*, est un document lumineux. Elle arrive à une heure des plus graves, où la France héroïque, victorieuse d'un barbare ennemi, doit panser ses plaies encore saignantes et relever ses ruines. La France, sentinelle avancée de notre Occident, est aujourd'hui une grande blessée. A cette blessée qui attend le bon Samaritain, il faut verser, avec le baume qui apaise le feu des meurtrissures corporelles, les lumières qui consolent et qui relèvent. La France, et le monde ébranlé par le terrible cataclysme, aboutissement de séculaires erreurs, ont besoin de ce double réconfort.

C'est pourquoi, après avoir salué comme il convenait "*le triomphe du droit*", "*assuré par la victoire de nos armes*", les évêques de la France catholique et missionnaire s'appliquent